



Mon corps m'appartient !

30 septembre 2020



Gendarmes demandant à des femmes de remettre leurs hauts de maillot de bain sur la plage, interdiction d'entrée au musée d'Orsay à cause d'un décolleté, affaire des lycéennes sommées d'aller se rhabiller et ministre Blanquer les enjoignant de se vêtir « normalement » ou de façon « républicaine »... Ces dernières semaines auront été marquées par une multiplication d'injonctions aux fondements sexistes.

Rappelons que l'appropriation des normes de genre façonne des représentations et des usages du corps différenciés entre les femmes et les hommes, depuis l'enfance et tout au long de la vie.

Le corps est un enjeu fondamental de contrôle social, qui renvoie à des représentations de ce qui serait de l'ordre du féminin, du masculin, et qui est construit tout au long de la vie, notamment par les institutions sociales.

Quelle que soit la marge de manœuvre individuelle et collective vis-à-vis de cette forme de conditionnement, ses ressorts sont puissants. Si ces normes identitaires sont contraignantes pour les deux sexes, elles sont génératrices de violences vis-à-vis des femmes car leur corps est censé rester « à disposition », et à être façonné, habillé, contrôlé suivant les normes sociales.

Or, dès l'enfance, l'Éducation nationale devrait affranchir les enfants des représentations et stéréotypes sexistes plutôt que de les valider en fondant des interdits aux seules filles, et en mettant en exergue des arguments tout aussi stupides que sexistes comme « cela distrairait les garçons ».

La conquête des droits contraceptifs et la libération de la sexualité n'ont pas fait disparaître ce mécanisme patriarcal puissant qu'est l'objectivation d'un corps tenu de rester « à disposition »...

Laisser entendre qu'un décolleté ou un ventre apparent dérange leurs camarades, voire les excite, c'est accepter comme une donnée intangible que les désirs masculins sont irrépressibles. Qualifier l'aspiration des jeunes femmes à s'affranchir des diktats sexistes de « liberté affichée qui n'en a que le nom », c'est non seulement leur dénier toute capacité réflexive, c'est aussi nourrir les représentations qui enferment leur corps dans le registre sexuel. Exiger qu'elles couvrent leur poitrine, leurs épaules, leurs jambes, c'est en un mot leur asséner un rappel à l'ordre patriarcal des choses » (tribune du 17 septembre dans Libération de Camille Froidevaux-Metterie, professeure de science politique).

Solidaires revendique :

- une éducation non-sexiste dès la petite enfance (crèches, école...) ;
- l'interdiction des pubs sexistes et autres supports de communication véhiculant des messages sexistes ;
- l'application des lois sur les discriminations contre les LGBT

MON CORPS M'APPARTIENT !

Gendarmes demandant à des femmes de remettre leurs hauts de maillot de bain sur la plage, interdiction d'entrée au musée d'Orsay à cause d'un décolleté, affaire des lycéennes sommées d'aller se rhabiller et ministre Blanquer les enjoignant de se vêtir « normalement » ou de façon « républicaine »... Ces dernières semaines auront été marquées par une multiplication d'injonctions aux fondements sexistes.

Rappelons que l'appropriation des normes de genre façonne des représentations et des usages du corps différenciés entre les femmes et les hommes, depuis l'enfance et tout au long de la vie.

Le corps est un enjeu fondamental de contrôle social, qui renvoie à des représentations de ce qui serait de l'ordre du féminin, du masculin, et qui est construit tout au long de la vie, notamment par les institutions sociales.

Quelle que soit la marge de manœuvre individuelle et collective vis-à-vis de cette forme de conditionnement, ses ressorts sont puissants. Si ces normes identitaires sont contraignantes pour les deux sexes, elles sont génératrices de violences vis-à-vis des femmes car leur corps est censé rester « à disposition », et à être façonné, habillé, contrôlé suivant les normes sociales.

Or, dès l'enfance, l'Éducation nationale devrait affranchir les enfants des représentations et stéréotypes sexistes plutôt que de les valider en fondant des interdictions aux seules filles, et en mettant en exergue des arguments tout aussi stupides que sexistes comme « cela distrairait les garçons ».

La conquête des droits contraceptifs et la libération de la sexualité n'ont pas fait disparaître ce mécanisme patriarcal puissant qu'est l'objectivation d'un corps tenu de rester « à disposition »...

Laisser entendre qu'un décolleté ou un ventre apparent dérange leurs camarades, voire les excite, c'est accepter comme une donnée intangible que les désirs masculins sont irrépessibles. Qualifier l'aspiration des jeunes femmes à s'affranchir des diktats sexistes de « liberté affichée qui n'en a que le nom », c'est non seulement leur dénier toute capacité réflexive, c'est aussi nourrir les représentations qui enferment leur corps dans le registre sexuel. Exiger qu'elles couvrent leur poitrine, leurs épaules, leurs jambes, c'est en un mot leur asséner un rappel à l'ordre patriarcal des choses » (tribune du 17 septembre dans Libération de Camille Froidevaux-Metterie, professeure de science politique).



Solidaires revendique :

- **une éducation non-sexiste dès la petite enfance (crèches, école...)** ;
- **l'interdiction des pubs sexistes et autres supports de communication véhiculant des messages sexistes** ;
- **l'application des lois sur les discriminations contre les LGBT**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Mon-corps-m-appartient>